

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES VOSGES

CIRCONSCRIPTION DE NEUFCHATEAU

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du DIMANCHE 5 MARS 1967



Albert VOILQUIN
Candidat Vᵉ République
Député Sortant

Paul DIDIER
Remplaçant éventuel

Electrices,
Electeurs,

Mars 1967, nous voici devant vous et, comme nous vous le disions en 1958 et en 1962, n'attendez pas de nous de vaines promesses, ce serait de la démagogie.

Nous venons donc à nouveau solliciter votre confiance, décidés à faire tout notre possible pour notre Pays, notre Département, notre Région.

Nous n'avons certes pas à rougir des résultats actuels, mais nous savons combien reste grande la tâche à accomplir et si, sous l'égide du Président de la République, notre Pays est maintenant en PAIX, il nous faut construire une France indépendante, prospère et fraternelle au sein d'une Europe unie et dans un Monde réconcilié.

Le programme est vaste et il convient que nous en rappelions certains points essentiels :

AGRICULTURE

De nombreux progrès ont été accomplis en matière d'adduction d'eau, d'électrification, d'habitat rural, mise en application de la loi d'orientation agricole, la loi complémentaire, sans oublier :

— **sur le plan des exploitations :** le remembrement, les zones spéciales d'action rurale, le F.A.S.A. S.A., etc...

— **sur le plan humain :** l'amélioration de la législation sociale, l'effort d'équipement, l'enseignement agricole.

— **sur le plan des débouchés :** le F.O.R.M.A. des Groupements des Producteurs, la Politique agricole, européenne, etc...

La situation des agriculteurs doit faire l'objet d'une attention permanente. Les réformes des structures doivent permettre le maintien d'exploitations de type familial, rentables et nécessaires.

L'augmentation du revenu des agriculteurs doit être plus rapide que celle des autres catégories et il convient d'abroger les ordonnances relatives aux bouilleurs de cru et de rechercher une solution rationnelle.

LES TRAVAILLEURS

doivent participer à tous les profits qui sont nés de l'expansion et s'associer à la gestion économique par leur participation aux organismes nationaux, régionaux et professionnels.

L'ÉDUCATION NATIONALE

Une œuvre considérable a été réalisée dans le domaine des équipements comme dans celui de la démocratisation des enseignements. Il convient de veiller à la mise en place des Organismes de formation professionnelle, d'achever la réforme de l'enseignement, d'organiser l'obligation de la scolarité jusqu'à 16 ans, d'encourager l'enseignement agricole, l'apprentissage artisanal, et d'apporter à des jeunes, toujours plus nombreux, la possibilité d'un avenir meilleur, continuer aussi sur le plan de la culture et du sport, l'action en faveur de la Jeunesse.

LES FAMILLES

Le logement doit faire l'objet d'un effort accru ; certes le rythme de la production a doublé, mais il faut accélérer, si possible, la réalisation de l'objectif du Vᵉ Plan et poursuivre la politique d'allocation logement en faveur des familles, sans oublier l'aide qui leur est indispensable.

CLASSES MOYENNES

Nous voulons poursuivre les efforts entrepris afin d'assurer leur maintien mais aussi leur épanouissement au sein de la Nation, éviter de les voir disparaître, au contraire, les revivifier et prendre en leur faveur les mesures qui s'imposent.

LES PERSONNES AGÉES

n'ont pas été oubliées ; d'importantes réformes ont été réalisées en faveur des exploitants agricoles, des commerçants, des artisans, etc... L'amélioration des retraites dans tous les domaines, la rénovation de nos équipements hospitaliers doivent garantir les Français et les Françaises de la maladie et leur faire espérer une vieillesse décente. Dès que possible, l'âge de la retraite devra être avancé.

LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

doivent également voir leurs droits respectés et, éventuellement, leur situation s'améliorer au fur et à mesure qu'ils avancent en âge.

Nous avons d'ailleurs à ce propos, permis l'augmentation du Fonds National des Offices.

- Nous n'avons pas pour autant négligé la fonction publique et nos interventions à l'occasion du budget des P.T.T., de l'Education Nationale, des Finances et autres organismes nous ont permis d'intervenir en faveur des personnels de la fonction publique et du secteur nationalisé.
- Nous avons demandé l'amélioration du réseau de l'O.R.T.F., le maintien de nos lignes de chemin de fer secondaires et nous avons exigé et obtenu le maintien du quart de place pour les soldats du Contingent à l'occasion de leurs permissions de courte durée.
- L'aménagement du territoire n'a pas été un de nos moindres soucis et nous continuons à apporter aux problèmes économiques vosgiens en général et à ceux de la Vôge et de la Plaine en particulier toute l'importance qu'ils méritent en vue d'une véritable décentralisation et d'un plein emploi.
- En matière de politique étrangère, l'indépendance de la France lui permet de rester membre de l'alliance atlantique. Nous avons déjà accompli la réconciliation de la France et de l'Allemagne, été à l'origine de l'entente avec les Pays de l'Est et mis en route le Marché Commun industriel et agricole.

C'est donc le programme que mon excellent ami, Monsieur Paul DIDIER, et moi-même vous proposons en même temps que nous vous exposons rapidement ce qui a pu être fait.

Nous avons voulu, la main dans la main, travailler pour nos populations et si vous nous faites confiance encore le 5 mars prochain, c'est avec notre seule volonté de servir à quelque chose et de vous servir, Vosgiens et Vosgiennes, que nous nous présentons à vos suffrages.

VIVENT LA PLAINE, LA VOGE.
VIVE LA RÉPUBLIQUE,
VIVE LA FRANCE.

Paul DIDIER

Remplaçant éventuel
Maire de La Haye
Conseiller Général de Bains-les-Bains
Président des Exploitants Forestiers et Scieurs Vosges Plaine
Président du Syndicat d'Electrification Saône-Côney
Membre de la Commission de l'Agriculture au Conseil Général

Albert VOILQUIN

Candidat Vᵉ République
Républicain Indépendant
Député Sortant
Conseiller Général
Maire de Neufchâteau
Secrétaire et Rapporteur
de la Commission de la Défense Nationale
Président de la Commission du Budget du Conseil de l'Europe
Ancien Combattant 39-45
Ancien P.G. - Ancien C.V.R.

IMP. DE LA PLAINE DES VOSGES - MIRECOURT